



Zurich Simon, Moussa Elias

Ecole inclusive fribourgeoise – répondre en priorité aux besoins des enfants

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 10.03.23

Dépôt

Dans un article récent concernant l'école inclusive, la DFAC mentionne une augmentation de 54 % d'élèves bénéficiant d'une mesure d'aide renforcée (MAR) depuis 2015 et l'engagement de 100 EPT. Cette déclaration doit néanmoins être située dans le contexte changeant de l'école fribourgeoise. Il conviendrait de se poser différentes questions afin d'évaluer l'évolution de l'école inclusive fribourgeoise ces dernières années. Nous nous permettons de les transmettre au Conseil d'Etat :

- > Le chiffre de 54 % correspond-il à une augmentation réelle des besoins ? Ou existe-t-il d'autres facteurs expliquant cette augmentation, comme la modification des critères d'attribution des mesures (Précédemment, il fallait par exemple un QI en dessous d'un certain seuil ou deux diagnostics pour bénéficier d'une mesure. Aujourd'hui, ces critères sont beaucoup plus souples), l'augmentation de l'effectif global des élèves dans les écoles fribourgeoises, la fermeture ou la réduction d'autres structures et mesures d'aide (classes relais, classes d'accueil, FLS/DAZ), la diminution de fréquentation des institutions ou une politique qui attribue plus facilement une mesure, mais avec une dotation en unités plus faible qu'il y a 8 ans ?
- > Globalement, en tenant compte des fermetures ou réductions d'autres mesures et de l'augmentation des effectifs globaux, quelle a été l'augmentation de personnel effective pour répondre aux besoins des élèves ?
- > Sur le terrain, il semble qu'il n'y a pas suffisamment de personnes formées pour assurer les mesures d'aide et que de nombreuses personnes non formées (enseignant-e-s primaires, titulaires d'un diplôme universitaire dans le domaine éducatif) et parfois sans expérience sont engagées. Quel est le pourcentage de personnes formées travaillant comme enseignant-e-s spécialisé-e-s pour des mesures d'aide renforcées dans les classes régulières ?
- > Les associations de parents, les enseignant-e-s régulières et réguliers et la SPFF parlent d'un problème de qualité autour de ce service. Dans quelle mesure l'engagement d'autant de personnes non formées est-il responsable de ce problème ? Comment les personnes non formées sont-elles soutenues et encadrées par le service compétent dans les trois ans qui précèdent une éventuelle formation en cours d'emploi exigée lors de leur engagement ?
- > De nombreux élèves au bénéfice d'une MAR sont équipés d'un ordinateur personnel, financé par l'AI. Toutefois, l'utilisation de ces appareils reste peu efficace – les enseignant-e-s régulières et réguliers et même les enseignant-e-s spécialisé-e-s n'étant pas assez outillé-e-s et n'ayant pas suffisamment de temps pour mettre en place l'utilisation de tels outils. Des personnes-ressources sont normalement à disposition, mais la demande dépasse apparemment l'offre et les temps d'attente sont très longs jusqu'à l'obtention d'un soutien technique approprié. Quelles mesures sont-elles prévues pour remédier à cette difficulté ?